Module C : Identifier et analyser les différentes situations à risque lors de l'accompagnement de la personne et les actions de prévention adéquates (1 jour)

Objectifs :
1. Identifier les signes pouvant évoquer des fragilités potentielles ou des vulnérabilités dans les différents domaines de la vie quotidienne et transmettre les informations nécessaires dans le cadre d'une collaboration pluri professionnelle ;
2. Repérer les situations à risque, en particulier la maltraitance, pour la personne, pour les intervenants ou pour les proches aidants et alerter ;
3. Proposer des mesures de prévention dans le champ d'intervention et dans le cadre d'une collaboration pluri professionnelle ;
4. Evaluer les mesures mises en œuvre le cas échéant.

Modalités d'évaluation :
- Etude de situation.

Critères d'évaluation
- Pertinence de l'analyse des signes de fragilités ou vulnérabilités ;
- Repérage des situations à risque ;
- Pertinence des mesures de prévention proposées.

Institut de Formation en Soins Infirmiers
Institut de Formation Aide-Soignante
(IFSI / IFAS)

21 rue de la Redoute
67500 HAGUENAU

☎ 03 88 06 30 81
sec.ifsi@ch-haguenau.fr
www.ifsi-ifas-chna.fr

Présents sur les réseaux sociaux



INSTITUT DE FORMATION EN SOINS INFIRMIER ET AIDE SOIGNANT

Mise à niveau, Compétences AS 2021

Responsables pédagogiques
Christine VERGNES / Xavier BRYCHCY

FORMATION CONTINUE



Mise à jour le 01/11/2026

Objectifs

Objectif global de la formation

Réaliser les soins autorisés lors de la réingénierie du diplôme d'Etat d'aide-soignant de 2021 et dans la limite des compétences de la profession.

Objectifs opérationnels

L'AS sera capable de :

- Rechercher et analyser les informations permettant d'identifier l'état général de la personne, d'adapter ses activités en fonction de son âge et de son milieu de prise en soins
- Mettre en œuvre les nouveaux soins autorisés en situation aigüe, évaluer et réajuster
- Identifier et analyser les différentes situations à risque lors de l'accompagnement de la personne et les actions de prévention adéquates

Organisation

3 jours à l'IFSI/IFAS de Haguenau

Prix : 150 euros

Contact : 03 88 06 30 81
sec.ifsi@ch-haguenau.fr
sec.ifas@ch-haguenau.fr

Source : Arrêté du 26 février 2025 relatif à la formation d'actualisation des compétences des aides-soignants diplômés avant la réingénierie du diplôme d'Etat de 2021

Module A : Rechercher et analyser les informations permettant d'identifier l'état général de la personne, d'adapter ses activités en fonction de son âge et de son milieu de prise en soins (1 jour) - Classe virtuelle ou présentiel
Objectifs : 1. Mesurer les paramètres permettant d'apprécier l'état de santé de la personne ; 2. Relever et analyser les données issues de ces mesures par rapport à des normes ; 3. Alerter en cas d'écart observé et tracer la donnée avec exactitude.
Contenu : 1. Rappels anatomie/physiologie en lien avec les paramètres cités dans le référentiel 2021 ; 2. Mesure qualitative et quantitative des paramètres permettant d'apprécier l'état de santé de la personne ; 3. Identification d'une donnée anormale ou d'un risque ; 4. Alerte et mise en œuvre d'actions dans la limite du champ de compétences de l'aide-soignant ; 5. Traçabilité des données avec exactitude.
Critères d'évaluation : - Conformité des modalités de recueil des données ; - Pertinence de l'analyse des informations recueillies, de l'identification des risques et du caractère potentiellement urgent ; - Pertinence des actions et transmissions réalisées.

Module B : Mettre en œuvre les nouveaux soins autorisés en situation aigüe, évaluer et réajuster (1 jour) - Présentiel
Objectifs : 1. Mettre en œuvre les soins personnalisés en situation aigüe en collaboration avec l'infirmier et en lien avec l'équipe pluri professionnelle à partir de l'évaluation de la situation ; 2. Evaluer la qualité du soin réalisé ; 3. Identifier les éléments à réajuster ; 4. Réajuster son intervention.
Contenu : - Réalisation de soins acquis lors de la réingénierie du diplôme d'Etat d'aide-soignant de 2021.
Critères d'évaluation : - Conformité des modalités de réalisation des soins aux règles de bonnes pratiques ; - Analyse de la qualité du soin réalisé.